

RANDONNEE DES NENUPHARS

Visite du marais audomarois

BULLETIN D'INSCRIPTION

Adresser la correspondance :

Madame Chantal DEVIENNE

8, rue du Bachelin

62500 SAINT-OMER

Tél. : 03 21 38 27 24

06 62 63 27 24

ph.ch.devienn@orange.fr

(A retourner à l'adresse ci-dessus **avant le 20 avril 2011** accompagné du règlement total effectué par chèque à l'ordre de l'Aviron Audomarois.)

CLUB :

Nom du responsable du groupe :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Tél. : Tél. Mobile :

E-mail :

EMBARCATIONS ENGAGEES

- Yolettes : Canoës doubles :
- Nombre de sièges en location : Nombre de places en escute :
- Accueil possible des remorques la veille. Nous sommes intéressés : oui non

Pouvez-vous mettre des bateaux ou sièges à disposition pour d'autres clubs ?

.....

Pouvez-vous partager votre remorque avec d'autres clubs ?

.....

FRAIS DE PARTICIPATION

Rameurs - Barreurs

- Nombre de participants : x 28 euros euros
- Nombre de sièges loués : x 10 euros euros

Accompagnateurs

- Nombre de participants
en escute ou bacôve : x 10 euros euros
- Nombre de repas : x 14 euros euros

Total : euros

PARTICIPANTS

Nom	N° licence (*)	Nom	N° licence (*)

Conformément à la charte de la randonnée,

- Chaque rameur reconnaît :
 - savoir nager
 - avoir un bon niveau de pratique en aviron
 - être possesseur d'une licence FFSA en cours de validité. (Les rameurs étrangers doivent être affiliés à leur fédération nationale.)
- A bord de chaque embarcation, chaque rameur doit avoir à sa disposition une brassière de sécurité. L'équipage doit être muni d'écoques et d'une corde de 10 m pour amarrage et remorquage éventuel.
- Avant le départ, les participants seront avertis par les organisateurs des caractéristiques du parcours et des consignes de sécurité qu'il leur faudra respecter.

Signature du responsable du groupe (*):

(* mention obligatoire